



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Du Conseil Communautaire**  
**De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE**

**Séance du 15 avril 2021**

**5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE**

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 8 avril 2021, se sont réunis en présentiel à la salle des Fêtes de Aube et en visioconférence, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

**NOMBRE DE MEMBRES**

Monsieur Philippe CROTEAU a été nommé secrétaire de séance.

<b>En EXERCICE</b>	<b>55</b>
<b>PRESENTS</b>	<b>39</b>
<b>VOTANTS</b>	<b>53</b>

**Etaient présents** : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Maïté GRANDCLÈRE, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Véronique LOUWAGIE, Didier COUSIN, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTÉ, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL.

**CONVOCAATION**

<b>Datée</b>	<b>du 08/04/21</b>
<b>Affichée</b>	<b>du 08/04/21</b>

**Etaient en visioconférence** : Fleur GOSSELIN  
 Fabrice GLORIA  
 Franck GAULTIER

**OBJET**

**Demande de subvention de  
l'Association  
T.F.T. Label**

**Pouvoirs** : Eric ZO a donné pouvoir à Delphine PRIEUR  
 Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
 François BRIZARD a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
 Christian BARBIER a donné pouvoir à Nathalie RIBAUT  
 Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
 Charlene RENARD a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
 Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
 Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN  
 Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Lionel GONNET  
 Mireille NOGUET a donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE  
 Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE  
 Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET  
 Virginie VIOLET a donné pouvoir à Guy MARTEL  
 François CARBONELL a donné pouvoir à Jean SELLIER

**Représentés** : Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE  
 Marie-Odile TAVERNIER représentée par François SAUNOIS  
 Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ

**Absents excusés** : Daniel MARIE  
 Pascal SUARD

Acte rendu exécutoire après  
publication le 22 avril 2021

Le Président,  
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20210415-2021-04-15-102-DE  
Date de télétransmission : 22/04/2021  
Date de réception préfecture : 22/04/2021

Monsieur DELAVALLÉE Vice-Président délégué au Tourisme et à la Présence Culturelle informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de 1 500 € de l'association « TFT Label » pour l'organisation d'une résidence d'artistes régionaux dans le cadre du projet de relance Normandie, ainsi que de la mise à disposition des extérieurs de la Ferme de Rai du 24-09-2021 au 04-10-2021.

L'association implantée à L'Aigle depuis 2000 a pour but d'identifier des groupes ornaux et régionaux et de les soutenir par le Conseil, l'accompagnement, la diffusion (concerts) et la distribution de leurs œuvres musicales.

- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n° 2020-12-10-210 du Conseil Communautaire en date du 10/12/20 portant adoption du budget 2021,
- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,
- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents,

Acte rendu exécutoire après  
publication le 22 avril 2021

**Le Conseil après en avoir délibéré :**

- **OCTROIE** une subvention de 1 500 € à l'association « TFT Label » pour l'année 2021
- **OCTROIE** la mise à disposition de la Ferme de Rai du 24 septembre au 4 octobre 2021 pour l'organisation de cette manifestation
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2021

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,  
Jean SELLIER

